

Projet séance Agglo – lundi 16 juin 2025

Pour approbation

Province de Québec
Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le lundi 16 juin 2025 à 18 h 30.

Sous la présidence de monsieur Gilles Boucher, maire de la municipalité centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et en présence de la directrice générale, madame Julie Forgues et de la greffière, madame Judith Saint-Louis, étaient présents et formant quorum, les conseillers suivants : monsieur Raymond Saint-Aubin, madame Joan Raymond, monsieur Michaël Vangansbeck, monsieur Daniel Beaudoin, monsieur Alexandre Morin et monsieur Frank Pappas.

Était absente, la conseillère, madame Johanne Lepage.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour.**
- 3. Approbation des procès-verbaux**
 - a) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le 20 mai 2025 à 18 h 30.
- 4. Administration, finances et qualité des services**
 - a) Rapports des responsables de comité.
- 5. Sécurité civile et sécurité incendie**
 - a) Rapports des responsables de comités.
- 6. Réseau artériel**
 - a) Rapports des responsables de comités.
- 7. Communications, culture et promotion touristique**
 - a) Rapports des responsables de comités.
- 8. Correspondance**
- 9. Affaires nouvelles.**
- 10. Période de questions.**
- 11. Clôture et levée de la séance.**

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, monsieur Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à 7 membres.

AG-1342-06-2025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation à la présente séance ordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté.

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

AG-1343-06-2025

3. a) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL TENUE LE MARDI 20 MAI 2025, À 18 H 30.

ATTENDU que tous les membres du conseil ont obtenu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 20 mai 2025 dans les délais prescrits pour procéder à son approbation ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue le mardi 20 mai 2025, à 18 h 30, soit et est approuvé tel que rédigé.

Projet séance Agglo – lundi 16 juin 2025

Pour approbation

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET QUALITÉ DES SERVICES.

4. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport présenté.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ INCENDIE

5. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Le conseiller, monsieur Daniel Beaudoin, fait rapport au conseil.

6. RÉSEAU ARTÉRIEL

6. a) RAPPORT DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport présenté.

7. COMMUNICATIONS, CULTURE ET PROMOTION TOURISTIQUE

7. a) RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS.

Aucun rapport présenté.

8. CORRESPONDANCE

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question écrite n'avait été reçue au courriel du président pour cette séance et les questions de l'assistance ont été traitées.

11. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

AG-1344-06-2025

Étant 18 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ de clore et de lever la séance.

« Je, Gilles Boucher, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions ».

Monsieur Gilles Boucher
Président

Madame Judith Saint-Louis
Greffière

Séance enregistrée en vidéo et audio
/jsl